



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



concours d'innovation i-PhD i-Lab

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/11/23

FRANCE 2030 : OUVERTURE DES CANDIDATURES DES CONCOURS D'INNOVATION I-PHD ET I-LAB 2024 POUR ENCOURAGER ET SOUTENIR LES STARTUPS DEEPTech

Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé du Numérique, et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, lancent la 5^{ème} édition du concours i-PhD et la 26^e édition du concours i-Lab : deux concours pour encourager l'entrepreneuriat deeptech financés par l'État via France 2030.

L'ÉTAT AUX CÔTÉS DES STARTUPS DEEPTech FRANÇAISES GRÂCE AUX CONCOURS D'INNOVATION

Le Gouvernement s'est donné pour ambition de faire de la France un pays leader en matière de création et de développement d'entreprises innovantes, notamment créées à partir des avancées de la recherche de pointe française. Cette recherche de pointe est extrêmement riche en contenus technologiques à potentiel d'impact sur la société : que ce soit dans les secteurs de la transition écologique, de l'énergie ou de l'alimentation, et ces technologies répondent à des enjeux stratégiques de souveraineté, d'emplois et de création de sites industriels en France.

C'est pourquoi l'État a mis en place les Concours d'innovation i-PhD, i-Lab et i-Nov, financés par France 2030 et opérés pour le compte de l'État par Bpifrance et en collaboration avec l'ADEME sur certaines thématiques, qui proposent de soutenir les chercheurs et entreprises françaises

innovantes. L'objectif de ces concours est **de favoriser le développement de la Deeptech en France sur un continuum de l'innovation : du laboratoire à la création d'entreprise, et vers la croissance.**

Par ces concours, l'État offre un soutien significatif aux jeunes entreprises, notamment deeptech, en proposant une palette de services adaptés au niveau de maturité des startups concernées (accompagnement, formations, financements, communication renforcée, etc.). La Loi de Programmation de la Recherche (LPR) de 2020 a par ailleurs fixé comme objectif l'émergence de 500 startups deeptech par an à horizon 2030 et de 10 licornes à horizon 2030. C'est pour atteindre cette ambition que le plan startups et PME industrielles de France 2030 a été lancé en 2022.

5^E ÉDITION DU CONCOURS I-PHD : SOUTENIR LES VOCATIONS ENTREPRENEURIALES DES JEUNES DOCTEURS

Le concours i-PhD, opéré pour le compte de l'État par Bpifrance, a été créé pour **stimuler la dynamique entrepreneuriale des jeunes chercheurs et pour accompagner au mieux le développement de startups deeptech** en lien avec les organismes de transfert de technologies et les incubateurs de la recherche publique.

Ce concours concerne les doctorants devant soutenir leur thèse jusqu'à deux ans après l'année du concours ou les docteurs ayant soutenu leur thèse depuis moins de cinq ans. Pour pouvoir postuler les chercheurs doivent être accompagnés dans leur projet de création d'entreprise par un organisme de transfert de technologie ou un incubateur de la recherche publique.

Chaque lauréat i-PhD bénéficie :

- d'un programme d'accompagnement d'un an lui permettant d'accélérer son projet, de se créer un réseau de pairs et de partenaires, et d'affiner sa posture entrepreneuriale (via du mentorat, des formations collectives, des sessions de co-développement, des Learning Expéditions organisées pour les lauréats) ;
- d'une mise en visibilité ;
- et d'un accès privilégié aux financements Bpifrance.

En quelques chiffres, i-PhD c'est :

- **4 éditions**
- **158 lauréats récompensés / 37 grands prix décernés**
- **43 % des lauréats ont créé une startup à l'issu du programme i-PhD**
- **14 lauréats i-PhD sont également devenus lauréat i-Lab**



« Ce prix est une porte d'entrée incroyable au sein de l'écosystème deeptech français et envoie un message fort aux futurs investisseurs quant au potentiel unique de notre startup. En plus de nous offrir une légitimité nouvelle grâce à leur soutien et une visibilité importante, le prix i-PhD c'est aussi l'opportunité immanquable de développer notre réseau (futurs investisseurs, mentors, partenaires potentiels, néo-entrepreneurs, etc.) tout en acquérant les compétences-clé et les codes de la deeptech aux côtés d'expert de renom pour qu'un jour CellEmax fasse partie des grandes startups deeptech françaises sur la

scène internationale. », témoigne Marielle Péré qui porte le projet CellEmax d'identification de cibles thérapeutiques par imagerie cellulaire -accompagnée par le centre INRA de l'Université Côte d'Azur, Lauréate Grand Prix i-PhD 2023.

**Le dépôt des candidatures pour le concours i-PhD est ouvert
du 22 novembre 2023 au 29 mars 2024 à 23h59 (heure de Paris)**

sur le site de démarches simplifiées :
[Appel à candidatures Concours i-PhD · demarches-simplifiees.fr](https://demarches-simplifiees.fr)

26^e ÉDITION DU CONCOURS I-LAB : SOUTENIR LES PROJETS INNOVANTS ET LES JEUNES STARTUPS

Le concours i-Lab vise à détecter des projets de création d'entreprises de technologies innovantes et à soutenir les meilleurs d'entre eux grâce à une **aide financière** et à un accompagnement adapté. Les startups sélectionnées sont des projets de « création-développement » dont la faisabilité technique, économique et juridique est établie et qui peuvent donner lieu, à court terme, à une création d'entreprise ou des projets d'innovation portés par des sociétés de moins de deux ans. **Ce programme de financement à un rôle clé de soutien de ces jeunes entreprises Deeptech** en leur permettant de financer et d'accélérer leur projet de création d'entreprise, et ainsi les aider à réaliser des études de marché ou de faisabilité, des expérimentations ou création de prototypes / pilotes, du développement de produits, des formalités de propriété intellectuelle, etc. Ce financement prend la forme d'une subvention pouvant aller jusqu'à 600 000 €.

I-Lab est devenu un point de passage privilégié pour les porteurs de projets innovants et un label de qualité unanimement reconnu par les investisseurs *deeptech*.

Quelques chiffres clés sur i-Lab depuis son lancement :

- 3800 lauréats récompensés sur 25 éditions
- 16 startups i-Lab ont réalisé une IPO depuis le lancement du concours

Depuis 2019 – année de lancement du plan Deeptech :

- 490 startups i-Lab ont levé 4 milliards d'euros
- 1/3 des emplois créés en Deeptech l'ont été par des startups lauréates du concours i-Lab



« Grace au financement d'i-Lab, nous avons pu passer du simple prototype à une première version de l'app, utilisable par tous. C'était une opportunité unique pour nous, qui nous a réellement permis de mettre de la deeptech entre les mains du plus grand nombre ! » témoigne **Thomas Baignères CEO de Olvid**, proposant une application mobile de messagerie sécurisée, lauréat du concours i-Lab 2020

**Le dépôt des candidatures pour le Concours i-Lab est ouvert
du 22 novembre au 2023 au 1^{er} février 2024 à 12h00 (midi - heure
de Paris)**

sur le site de dépôt de Bpifrance :
[Appel à candidatures Concours i-Lab](#)

Contacts presse

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

01 55 55 82 00

presse-mesr@recherche.gouv.fr

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

01 53 18 43 10

presse@numerique.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

Bpifrance

06 63 78 64 21

presse@bpifrance.fr - pierre.cejka@bpifrance.fr

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et industrielle, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux enjeux écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence pour ainsi renforcer la souveraineté et l'indépendance française dans des secteurs clés. 50 % des dépenses seront en ce sens consacrées à la décarbonation de l'économie, et 50% fléchées au profit d'acteurs émergents, porteurs d'innovation sans impact défavorable sur l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : le plan est pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens qui ont contribué à en déterminer les orientations stratégiques comme les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre** et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> | @Bpifrance - @BpifrancePresse